

Médiaposte avec adresse^{MC} mécanisable et Poste-publications^{MC} mécanisable

Affiché le 11 janvier 2010

En vigueur le 11 janvier 2010

Cette liste de contrôle a pour but de vous aider à éviter certaines erreurs courantes liées à la préparation du courrier (de plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse postescanada.ca/preparationcourrier), car ces erreurs peuvent entraîner un retard inutile ou des suppléments. Cette liste de contrôle n'est pas exhaustive. Postes Canada n'accepte aucune responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes découlant des erreurs ou des omissions dans ces renseignements.

N° RÉF	NOM DU DOCUMENT	N° RÉF	NOM DU DOCUMENT
1	Guide du client 2010 du service Médiaposte avec adresse	4	Tarifs Médiaposte avec adresse 2010 postescanada.ca/maadocumentsdesoutien
2	Guide du client 2010 du service Poste-publications	4	Tarifs Poste-publications 2010 postescanada.ca/ppdocumentsdesoutien
3	Guide de préparation et de tri préliminaire du courrier 2010 - Courrier mécanisable		

✓	AVANT DE DÉPOSER LE COURRIER, ASSUREZ-VOUS QUE...	N° RÉF	RÉFÉRENCE(S)
<input type="checkbox"/>	Chaque envoi comporte une <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> . Un échantillon de l'envoi (y compris les encarts, les pièces jointes et l'emballage) identique aux articles qui seront expédiés est soumis avec la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> .	1 2	section 4.1.3 section 4.1.3
<input type="checkbox"/>	Chaque catégorie de poids est proprement identifiée sur la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> . Par exemple, en ce qui a trait aux articles courts et longs (C/L) mécanisables du service Médiaposte avec adresse, la catégorie de poids doit être identifiée comme étant jusqu'à 30 g, ou excédant 30 g jusqu'à 50 g.	1 2 4	section 2.3 section 2.3
<input type="checkbox"/>	Le poids et les dimensions de l'article rencontrent les exigences pour le dépôt. Par exemple, les articles mécanisables du service Poste-publications pesant plus de 50 grammes devraient être déclarés et payés en tant qu'articles mécanisables surdimensionnés du service Poste-publications.	1 2 4	section 2.3 section 2.3
<input type="checkbox"/>	Tous les articles de courrier sont placés dans les conteneurs de sorte que l'adresse et la vignette postale (le cas échéant) soient tournées dans la même direction.	3	section 4.1
<input type="checkbox"/>	Tous les conteneurs sont remplis au maximum; ils ne doivent pas peser plus de 22,7 kg (50 lb), poids du conteneur et couvercle compris. Seul le dernier conteneur peut être moins rempli.	3	section 4.1
<input type="checkbox"/>	Tous les conteneurs possèdent un couvercle, à moins d'être déposés dans des monoteneurs ou que d'autres dispositions soient prises avec Postes Canada.	3	section 4.1
<input type="checkbox"/>	Chaque conteneur est vérifié afin de s'assurer que les articles ne collent pas les uns aux autres.	3	section 4.1
<input type="checkbox"/>	Chaque monoteneur et palette ne contient qu'un seul envoi.	3	section 6
<input type="checkbox"/>	Le courrier conteneurisé déposé sur des palettes est d'une hauteur minimale de 500 mm (19,7 po) excluant la hauteur de la palette et d'une hauteur maximale de 1,5 m (59,1 po) incluant la hauteur de la palette avec un poids maximal de 900 kg (1984,2 lb) et est fixé par trois (3) couches de film plastique.	3	section 6
<input type="checkbox"/>	Toutes les palettes sont solidement attachées. Les courroies en métal ne sont pas permises.	3	section 6
<input type="checkbox"/>	Le nom du service, l'option de service et l'établissement de destination apparaissent sur les étiquettes de monoteneurs et de palettes.	3	section 6.1

✓	S'IL S'AGIT D'UN « DÉPÔT PARTIEL », ASSUREZ-VOUS QUE...	N° RÉF	RÉFÉRENCE(S)
<input type="checkbox"/>	Le montant total de l'envoi est inscrit sur la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> et représente la totalité du dépôt qui accompagne la première partie de l'envoi.	1 2	section 4.1.5 section 4.1.5
<input type="checkbox"/>	Le premier dépôt partiel de la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> , y compris un échantillon représentatif de chaque article, accompagne le premier dépôt partiel. Une copie de cette <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> doit accompagner chaque envoi partiel subséquent.		
<input type="checkbox"/>	Chaque copie pertinente de la <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> porte la mention « ENVOI PARTIEL ».		
<input type="checkbox"/>	Tous les dépôts partiels pour une <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> sont déposés dans un délai maximal de 15 jours ouvrables.		
<input type="checkbox"/>	Chaque dépôt partiel répond aux exigences en matière de volume minimal (1 000 articles).		